
FICHE DE LECTURE

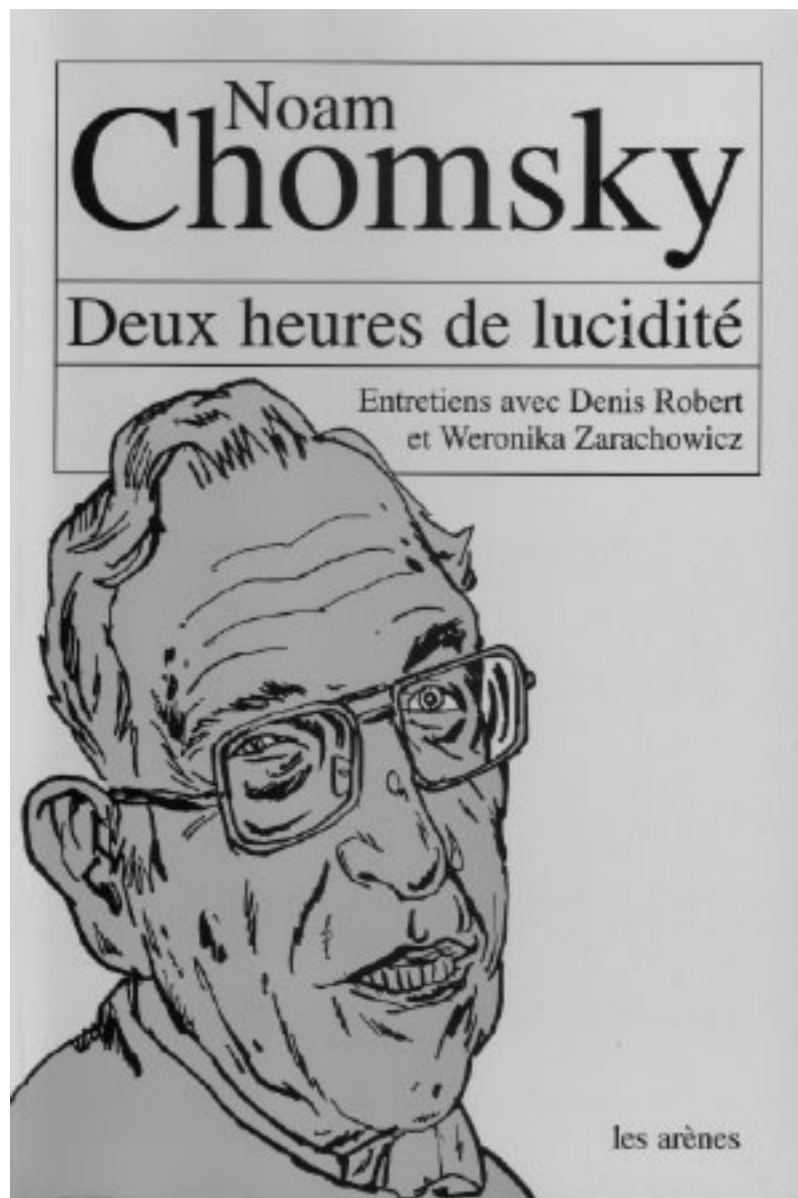
**Conférence de méthode
Histoire - M. LEWIN**

François Briatte

Groupe 3

NOAM CHOMSKY Deux Heures de Lucidité

Entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz





«Pour ma part, je constate qu'il y a un débat sur l'existence ou non des "chambres à gaz" et je crois que ce débat est légitime.»

Robert FAURISSON

«Je suis prêt à tuer Faurisson, mais pas à le traîner en justice !»

Pierre VIDAL-NACQUET



M. Robert Faurisson après sa sixième agression physique, le 16 septembre 1989 à Vichy.

L'AFFAIRE FAURISSON

LE RÉVISIONNISME DEVANT LES TRIBUNAUX



PLAN

La première partie couvre l'affaire Faurisson exclusivement. Les deux parties qui la suivent sont deux parties d'approfondissement sur le sujet du révisionnisme et de la forme qu'il revêt aujourd'hui à travers le Pr. Faurisson, reconnu comme le meneur du mouvement révisionniste européen depuis la mort de Paul Rassinier.

Introduction

PREMIÈRE PARTIE: Scandale autour des chambres a gaz

A. LE FONDEMENT DE L'AFFAIRE FAURISSON

« Malade de la vérité » — La 'question' des chambres à gaz — Un commencement à l'affaire Faurisson — Un *Mémoire* pour se défendre — *Réponses inédites à mes détracteurs parisiens*

B. UNE SITUATION QUI S'EST PEU AMÉLIORÉE

Vingt ans loin de France — Six agressions physiques — Une mutation au CNED — Ignorance du révisionnisme, persécution des révisionnistes

DEUXIÈME PARTIE: Le révisionnisme devant les tribunaux Choix stratégique ou suicide ?

Les défenseurs de l'Holocauste — L'affaire Faurisson au tribunal — Premier arrêt contre le Pr. Faurisson — La défense de Faurisson — Les années noires de la loi Fabius-Gayssot

TROISIÈME PARTIE: La méthode révisionniste

L'aberration scientifique: Miklos Nyiszli

Conclusion

Bibliographie

Annexes

INTRODUCTION

L'idée cette fiche de lecture m'est venue lors de quelques recherches sur Noam Chomsky. Pour des raisons d'actualité évidentes je m'étais muni de son dernier ouvrage¹, et voilà ce que j'y lisais en première page:

Il y a plus de vingt ans, Noam Chomsky a été grossièrement manipulé par des faussaires de la vérité historique. A plusieurs reprises, il s'est exprimé très clairement sur ces questions. Il va sans dire que le Serpent à Plumes, qui est clairement engagé dans le dialogue des cultures, n'aurait pas même songé à publier un auteur cultivant la moindre ambiguïté à ce sujet.²

J'ai appris depuis ce qu'était un *faussaire de la vérité historique*. J'en ai eu un au téléphone, j'ai écrit à d'autres. J'ai aussi appris à quel *sujet* et à quelle *ambiguïté* l'éditeur faisait ici allusion. On est évidemment surpris d'apprendre qu'il puisse y avoir ambiguïté à propos de l'Holocauste ! En me renseignant un peu plus, j'apprends auprès de M. Jacques Toledano³ que Noam Chomsky ne vient plus en France depuis une lointaine affaire qui l'a amené à se retrouver *cosignataire*, dans les termes de mon interlocuteur, d'un ouvrage *négationniste*. L'ensemble me semble totalement absurde dès le début; j'en viens alors à me renseigner dans le cadre du travail dont vous nous avez chargé. Ma fiche de lecture porte sur l'affaire Faurisson (ou scandale Chomsky, au choix) et s'appuie sur un ensemble de lectures plus que sur un livre en particulier. S'il fallait tout de même choisir un ouvrage, ce serait celui qui figure en couverture de ce travail.

Cette fiche de lecture part de cette affaire si simple et si compliquée en même temps pour s'étendre ensuite au thème du révisionnisme devant les tribunaux français, thème sur lequel j'ai pu développer mes recherches sans trop de problèmes, allant jusqu'à m'entretenir au téléphone avec un professeur charmant répondant au nom de Robert Faurisson, un *faussaire de la vérité historique* parmi de nombreux autres.

Je n'aurais jamais imaginé une telle ampleur au mouvement révisionniste. Les individus qui le forment s'éloignent du simple cadre de l'extrême-droite et de ses 'points de détail' de par leurs formations d'historiens et leurs talents reconnus. Derrière les nombreux procès qui visent à les faire taire à jamais se cache un malaise important, chez les historiens d'une part qui se rendent compte à quel point les révisionnistes sont difficiles à contrer, chez les juges d'autre part qui réalisent à quel point il est difficile de les jeter en prison.

Le révisionnisme devant les tribunaux, et en particulier l'affaire Faurisson, font parler d'eux depuis longtemps sans que personne soit capable de clore le débat et de faire taire les différents scandales soulevés par ce qui est devenue une véritable institution au service du mensonge historique. Une polémique existe dans les écrits révisionnistes et dans leur condamnation par la justice, comme l'étude du scandale mêlant Noam Chomsky et le Pr. Faurisson tendra à le montrer.

¹ 11/9 *Autopsie des Terrorismes*, Noam Chomsky (cf. bibliographie)

² Note de l'éditeur, p.9

³ M. Jacques Toledano est président de l'association des Amis du Monde Diplomatique sur Grenoble.

Avertissement

Avant de commencer mon travail, je souhaite procéder à deux avertissements qui m'éviteront de passer pour quelqu'un d'autre:

1. Tout comme Noam Chomsky, je me défends de soutenir le Pr. Faurisson sur le fond de ses thèses car les chambres à gaz ont existé, c'est un fait que je ne remettrai jamais en cause mais que je laisserai ceux qui le veulent le faire.

*2. Mon travail m'a demandé une certaine rigueur terminologique et surtout une **totale objectivité** face aux événements, ce qui explique la présence de nombreux textes aux propos scandaleux dont je ne me revendique pas.*

C'est le Pr. Faurisson lui-même qui m'incita à formuler cet avertissement, en m'expliquant au téléphone les risques que je prenais en m'intéressant à sa personne et aux affaires liées à son activité de révisionniste. De la même manière que Valérie Igounet s'était refusée à publier une interview du Pr. Faurisson dans son livre¹ par crainte du procès dont on l'avait menacé, j'espère éviter tout malentendu en insérant ces deux remarques au tout début de mon travail. C'est peut-être ce que Noam Chomsky aurait dû faire avant d'écrire à Robert Faurisson comme il l'a fait...

A propos des documents

Il est extrêmement compliqué (et coûteux) d'acquérir les ouvrages de Robert Faurisson ou de quelque autre révisionniste, ces livres appartenant à la catégorie de ceux que l'on ne trouve pas en librairie. Mes lectures proviennent donc d'Internet, où les révisionnistes de toutes nationalités ont trouvé leur espace d'expression à travers des sites (mentionnés dans la bibliographie) qui leur font office d'archives et de vitrine au grand public.

¹ *Histoire du négationnisme en France*, Valérie Igounet, Paris, Le Seuil, 2000, 701 p. (cf. biblio).

PREMIÈRE PARTIE

SCANDALE AUTOUR DES CHAMBRES A GAZ

Ils sont nombreux à ne pas croire dans la version officielle, enregistrée par le tribunal international de Nuremberg, du sort des juifs pendant la Seconde guerre mondiale. Parmi les révisionnistes, Robert Faurisson crée le scandale en remettant en question l'existence même des chambres à gaz.

LE FONDEMENT DE L'AFFAIRE FAURISSON

«MALADE DE LA VÉRITÉ»

Jusqu'en 1960, j'ai cru à la réalité de ces gigantesques 'chambres à gaz'. Puis, à la lecture de Paul Rassinier, ancien déporté résistant et auteur du Mensonge d'Ulysse, j'ai commencé à avoir des doutes. Après quatorze ans de réflexion personnelle, puis quatre ans d'une enquête acharnée, j'ai acquis la certitude, comme vingt autres auteurs révisionnistes, que je me trouvais devant un mensonge historique.¹

M. Robert Faurisson est né en 1929 en banlieue londonienne, à Shepperton. Il a 11 ans quand l'Exode de 1940 l'envoie à Marseille, chez les jésuites. En 1943 il intègre Henri IV². Il est professeur de latin et grec à la Sorbonne quand il demande à être muté en province. Sa thèse de 1972 porte sur Lautréamont, et déjà il est fait référence aux 'mythes' de la première et seconde guerres mondiales:

«Vingt ans après la Première guerre mondiale, le mythe des enfants aux mains coupées par les Allemands avait encore cours [...]. La Seconde Guerre mondiale a suscité des mythes encore plus extravagants mais il ne fait pas bon s'y attaquer.»³

Entré dans l'enseignement supérieur, placé à Vichy, il obtient un poste à Lyon II en 1973. Cinq ans après, l'affaire Faurisson commencera dans ce même lieu.

Robert Faurisson est un «malade de la vérité». L'expression fut utilisée par l'avocat de Paul Rassinier pour qualifier son client lors du scandale qu'il provoqua après-guerre, doutant dans son ouvrage *Le Mensonge d'Ulysse*⁴ de certains faits rapportés par la littérature concentrationnaire d'époque. C'est à la lecture de Rassinier que le Pr. Faurisson se jette dans un travail de recherche au terme duquel il doute de l'existence des chambres à gaz comme d'autres doutent de l'existence de Dieu. De ce fait, il rejoint un groupe d'historiens dits révisionnistes, pour leur remise en cause apparemment si improbable de l'évidence même des chambres à gaz, groupe d'historiens qui le considèrent aujourd'hui, à la lumière de son travail complet et accompli dans le plus pur esprit scientifique, comme le successeur de Rassinier à la tête de ceux qui doutent du crime (comprendre de la volonté d'extermination) envers les juifs pendant la seconde guerre mondiale et qui se définissent ainsi:

«Le révisionnisme n'est ni un fascisme, ni un racisme, ni une secte. C'est une méthode historique dérivée de la méthode cartésienne qui consiste à ne rien croire et à chercher à savoir en critiquant les témoignages et en cherchant les preuves et les indices matériels.»⁵

¹ *Le Monde*, 16 janvier 1979.

² Henri IV, où il rencontrera Pierre Vidal-Nacquet et Serge Thion.

³ *A-t-on lu Lautréamont ?*, Robert Faurisson, Paris, Gallimard, 1972, p. 339 (cf. biblio).

⁴ *Le Mensonge d'Ulysse*, Paul Rassinier, Paris, éditions Bressane, 1950.

⁵ Définition donnée par un site révisionniste indiqué en bibliographie, l'AAARGH.

LA 'QUESTION' DES CHAMBRES A GAZ

La lecture des - nombreux - textes de Faurisson renseigne sur la différence de ses travaux par rapport à ceux de Rassinier. Premièrement, Rassinier n'avait ni le recul historique de Faurisson, ni l'accès aux médias dont dispose ce dernier. Alors que Rassinier parlait d'expériences vécues, Faurisson se sert uniquement de documents d'époque.

C'est sûrement pour cette raison que seul Faurisson remet entièrement en question l'existence des chambres à gaz de la façon suivante:

«La prétendue politique d'extermination des juifs et l'emploi à cet effet de prétendues chambres à gaz homicides à Auschwitz ou ailleurs sont de ces aberrations qu'engendre toute guerre et qu'entretient toute propagande de guerre.»¹

Sur ce point, Paul Rassinier s'était contenté de relativiser leur existence:

«Mon opinion sur les chambres à gaz ? il y en eut; pas tant qu'on le croit. Des exterminations par ce moyen, il y en eut aussi; pas tant qu'on l'a dit.»²

Dès 1980, Robert Faurisson publie *Les Mécanismes du gazage*, où l'emploi du Zyklon B est montré comme techniquement impossible sans que les gazeurs n'en meurent; en 1981 paraît *Le «Problème des chambres à gaz»*, toujours dans la même veine. Enfin, de plus en plus explicite, Faurisson publie en 1981 *Les chambres à gaz: vérité ou mensonge ?*, ouvrage qui dirige vers lui les derniers regards qui ne l'étaient pas déjà.

UN COMMENCEMENT A L'AFFAIRE FAURISSON

Par ses écrits, Faurisson indigné, scandalise et évidemment 'salit' certaines mémoires, sans pour autant que la justice puisse agir contre lui. Quelle serait la peine encourue ? Quel serait le délit ? Tout comme les historiens n'avaient pas prévu qu'un jour on doute des chambres à gaz, la loi n'avait pas imaginé devoir condamner qui que ce soit pour 'contestation du génocide juif' ou autre chef d'accusation du même acabit.

Les premières réactions contre Faurisson fusent parmi les intellectuels parisiens. Pierre Vidal-Nacquet, son «meilleur ennemi»³, publie *Un Eichmann de papier* où Faurisson est directement comparé au petit fonctionnaire nazi de la conférence de Wannsee. D'autres s'en prendront à lui, à travers les journaux ou dans la rue comme c'est arrivé si souvent. En effet, il n'y a pas que la réaction indignée des intellectuels parisiens qui se fait entendre: la première agression physique contre sa personne date de 1978⁴.

L'affaire Faurisson battra de l'aile pendant des années. Il se publie alors à peu près tout et n'importe quoi sur Robert Faurisson, certaines des accusations frisant le ridicule, voire

¹ Préface du *Mémoire en défense de ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire* de Robert Faurisson (cf. biblio.)

² *Le Mensonge d'Ulysse*, Paul Rassinier, 6^e édition, Paris, éd. de la «Vieille Taupe», 1979, p. 170

³ L'expression est de Faurisson lui-même.

⁴ Voir à ce propos l'interview de Robert Faurisson dans *Le Choc du Mois*, pièce mise en annexe (n°3).

pataugeant dedans. A titre d'exemples, voici ce qui peut être lu dans *Auschwitz Graffiti*, le livre d'Adrien Le Bihan sur les inscriptions du livre d'or du musée d'Auschwitz:

Le soir, le chauffeur de taxi surprend Faurisson dans sa chambre dans une curieuse posture. Il avait éteint la lumière et allumé des bougies. A quelle sorte de messe noire se livrait le professeur de littérature ? Quelle sorte de papiers consultait-il à la lueur des bougies ? C'est resté un mystère.¹

C'est à peine s'il faut demander à l'auteur révisionniste devenu satanique de se défendre, ce qu'il fait brièvement dans un de ses textes². Encore plus fort, on peut lire la chose suivante dans *l'Histoire du négationnisme en France* de Valérie Igounet, qui rapporte le témoignage hallucinatoire de l'ancien libraire parisien Bela Elek:

«J'ai vu une fois Faurisson [vers 1979]. Il est venu avec Pierre Guillaume à la librairie. J'étais très agacé parce que j'avais une encyclopédie juive en hébreu. Elle était par terre. Faurisson l'a prise mais à l'envers. Ce qui n'est pas grave. Il a commencé à la lire à l'envers et s'est écrié: « Oh, que c'est intéressant ! » je me suis demandé qui était ce type.»³

C'est à croire que Faurisson ait besoin d'être rejoint dans ses calomnies et ses mensonges par ses propres détracteurs.

UN MÉMOIRE POUR SE DÉFENDRE

En 1980, Robert Faurisson va se signer d'un *Mémoire*⁴ dans lequel il se défend pour la énième fois des avis qu'on lui oppose. La situation des années 1979-1980 est des plus difficiles pour lui: problèmes familiaux, problèmes de santé. De plus la justice vient de saisir de son cas. Motif invoqué: «falsification de l'histoire»; Faurisson ne trouve évidemment pas d'avocat qui veuille le défendre. Il rédige alors son livre pour un tribunal, et non pas pour l'historien⁵, comme il me l'explique dans un premier e-mail qu'il m'envoie après quelques échanges téléphoniques:

Mon **Mémoire** a été conçu pour un tribunal. Il ne présente pas grand intérêt pour l'historien.

Dans ce même courrier il fait allusion au texte de Noam Chomsky. En *ouverture* (et non pas en *préface*) à ce *Mémoire* figure un texte d'une quinzaine de pages portant sur le droit à la liberté d'expression⁵. Le linguiste américain, « fils d'un professeur d'hébreu, libertaire et ennemi de tous les impérialismes »⁶, rappelle que la liberté d'expression garantit à l'auteur révisionniste qu'est Robert Faurisson (cela, Chomsky le sait peu ou pas) le droit à la publication et au travail (à l'époque, Robert Faurisson est incapable d'enseigner pour diverses raisons, entre autres parce qu'il vient d'être radié de l'université qui refuse d'assurer sa défense personnelle).

¹ *Auschwitz Graffiti*, Adrien Le Bihan, p. 48 (cf. biblio).

² *Portrait d'un révisionniste*, Robert Faurisson, publié dans *Études révisionnistes vol. 1*, 2001, p. 128-138.

³ *Histoire du négationnisme en France*, Valérie Igounet, p. 343

⁴ *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire. La question des chambres à gaz*, précédé d'un avis de Noam Chomsky, Paris, éditions de «La Vieille Taupe», 1980.

⁵ Pièce annexe n°4.

⁶ Description de Pierre Vidal-Nacquet dans *Un Eichmann de Papier*.

L'affaire Faurisson commence ici. La Vieille Taupe¹ va publier son texte sans que ni Chomsky, ni Faurisson, ni la personne qui décide de la publication de Chomsky dans le *Mémoire* (Serge Thion), ne réalisent les risques qu'ils encourent. D'une part, Chomsky ne sait rien de l'auteur qu'il défend. En effet, Chomsky n'a jamais rencontré Faurisson et ne l'a jamais lu: «je n'avais pas de position arrêtée concernant Faurisson en tant que personne, ne sachant pratiquement rien de lui.»². Ce qui n'a pas changé depuis: «A trois reprises, lors de différents passages aux États-Unis, j'ai demandé à Chomsky de me recevoir, et à trois reprises, il m'a répondu que ce n'était pas possible. Je ne me rappelle pas des motifs invoqués.»³ Il est évident que Chomsky tient à défendre un individu, et pas un révisionniste.

Chomsky va voir son texte placé en ouverture du *Mémoire*. Ce texte est né d'une première incompréhension: quelques temps auparavant, excédé par les remontrances qui lui pleuvaient de Paris à propos de la signature qu'il avait donnée à une pétition circulant en Amérique en faveur des droits civils de Faurisson, Chomsky envoya une lettre qui faisait une sorte de mise au point sur les principes de la défense des libertés. Cet avis, qu'il avait envoyé à la Vieille Taupe, est placé en incipit du *Mémoire*. Serge Thion, historien révisionniste proche de Faurisson, trouve le texte d'une clarté égale à sa brièveté. Il téléphone à Chomsky et lui demande sa permission pour le traduire puis le publier. Serge Thion écrit:

«Il me dit qu'il allait relire le texte, en expurger ce qui pouvait avoir un caractère personnel et me l'envoyer pour que j'en fasse l'usage qui m'en semblerait bon. C'était le moment où le mémoire en défense de Faurisson était à la composition. Je mentionnais l'idée d'y joindre ce texte et Chomsky, qui ne pouvait voir que de très loin la cabale qui se formait et qui n'y attachait guère d'importance, me répéta que j'étais, sur place, le meilleur juge de l'usage à faire de ce texte. Il figure donc en avant-propos du livre de Faurisson.»⁴

Le texte paraît. A peine imprimé, il provoque une nouvelle avalanche de lettres alarmistes; c'est la deuxième fois que Chomsky défend Faurisson, et c'est la deuxième fois qu'il s'en mord les doigts. Des gens qui voyaient dans Chomsky le grand rénovateur de la linguistique, ou même qui voyaient en lui un grand chercheur, tous ces gens qui se moquaient éperdument de son activité politique, lui représentèrent que son association avec des individus «douteux et tarés», faisant objectivement le travail des nazis, allait ruiner son crédit politique et saper toutes ces bases de crédit en tant qu'adversaire acharné des impérialismes. Serge Thion continue:

« Un peu ébranlé par cette hystérie et surtout désireux de poursuivre une lutte politique qui embraye sur l'actualité, Chomsky m'écrivit en me demandant, s'il était encore temps, de retirer le texte. Il avertit en même temps l'un de ses correspondants parisiens, un fantaisiste culturel connu sous le nom de Jean-Pierre Faye. Au reçu de cette missive, je téléphonais aux États-Unis pour dire que le texte était déjà imprimé et publié. Fallait-il le retirer ? “Non, ça va comme ça. Forget about my letter.” »

1 Adresse de la Vieille Taupe et téléphone: voir fin de la biblio.

2 *Deux heures de lucidité, entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz*, p. 34

3 Robert Faurisson, dans un e-mail qu'il m'adresse le 30 décembre.

4 *L'implication de Noam Chomsky dans l'affaire Faurisson*, Serge Thion, extrait de *Une allumette sur la banquise*, 1993, p. 67-74

Malheureusement pour Chomsky, Jean-Pierre Faye fut l'invité d'Anne Sinclair le jour d'après, dans une émission sur les femmes disparue aujourd'hui, «L'invité du jeudi». Il y déclarait, en brandissant le courrier qu'il avait reçu de Chomsky, comment ce dernier retirait son texte, contre-vérité immédiatement reprise par la presse. Jean-Pierre Faye réclamait également la saisie du livre de Faurisson. Serge Thion démentait l'information dans *Le Monde* dans les jours qui suivaient, mais le mal était fait.

Serge Thion décrit de manière assez correcte ce qui se disait alors sur Chomsky:

Chomsky ! Le traître ! Le petit-fils de rabbin qui ose se mêler de ce qui ne le regarde pas, nous donner des leçons de morale avec sa hargne «anti-française» ! Il ose ne pas admirer l'intelligentzia française, on va lui faire rentrer sa linguistique dans la gorge.

Pierre Vidal-Nacquet assista la presse et les mauvaises langues dans sa condamnation de Noam Chomsky, écrivant dans le magazine *Esprit* comment « Chomsky-le-double » était proche de Faurisson:

«Il [Chomsky] est allé beaucoup plus loin qu'on ne le croyait dans le soutien personnel à Faurisson, correspondant amicalement avec celui-ci, acceptant même d'être préfacé par le chef de la ligue révisionniste P. Guillaume, alors qu'il avait prétendu - mensongèrement - n'avoir pas préfacé Faurisson...»¹

RÉPONSES INÉDITES À MES DÉTRACTEURS PARISIENS

Ne restait à Chomsky qu'à écrire à son tour pour se défendre. La presse étrangère s'en mêla elle aussi: le *New York Times*, en Allemagne, en Scandinavie, en Italie. Chomsky ne se laissa pas accabler et répondit aux accusations fausses portées contre lui, donnant des interviews au *Monde*, à *Libération*, publiant une longue explication dans *The Nation*. Le nombre de ses réponses atteint rapidement la taille d'un livre, publié aux éditions Spartacus² et préfacé par Pierre Guillaume, directeur des éditions de la Vieille Taupe. On trouve dans le livre plusieurs droits de réponse de Chomsky que *Le Monde* et *Le Matin de Paris* n'ont jamais publié, ainsi que le droit de réponse non tronqué paru dans les *Nouvelles Littéraires*. Se mêlent à l'affaire Faurisson de plus anciennes querelles entre Attali et B.-H. Lévy d'une part, Chomsky de l'autre, à propos du Timor et du Cambodge. On y lit la phrase suivante, explicite au possible:

« je n'ai pas écrit ce texte pour qu'il serve de préface au livre dont j'ignorais l'existence... »³

Et un peu plus loin:

« Pour moi, il n'existe pas de données raisonnables qui permettent de douter de l'existence des chambres à gaz. Bien entendu, il s'agit de faits et non de croyance religieuse. Seul un fanatique religieux pourrait refuser qu'on enquête sur des questions de faits. »³

¹ «De Faurisson et de Chomsky», Pierre Vidal-Nacquet (cf. biblio).

² *Réponses inédites à mes détracteurs parisiens*, Noam Chomsky, Paris, Spartacus, 1984 (cf. biblio).

³ Interview probablement menée par Paul Boncour de *Libération*, publiée dans le livre précédemment cité.

Malgré ces efforts presque excessifs de clarté pouvait-on lire dans le *Nouvel Observateur* du 22 décembre 1980, sous la plume de Jean-Paul Enthoven:

«Et sa théorie [de Chomsky] instrumentaliste du langage, cette ‘grammaire générative’ qui refusa toujours de se donner les moyens de penser l’inimaginable, c’est à dire l’Holocauste, avait-elle besoin du biais Faurisson pour s’accorder une bien pauvre légitimité ?»¹

Les intellectuels parisiens seront nombreux à s’attaquer à Chomsky d’une manière tout aussi absurde. Certains l’avaient déjà critiqué pour ses écrits sur Pol Pot, c’est le cas de Lacouture, de Claude Roy, de B.-H. Lévy, d’Attali et de bien d’autres Glucksmann. Tous revinrent à la charge, se heurtant à chaque fois à une réponse claire de Noam Chomsky, réponse que Faurisson résume lui-même dans le premier courrier électronique qu’il m’envoie:

Depuis plus de vingt ans, on harcèle Chomsky avec cette affaire. Si j’avais à résumer ses réponses à ses détracteurs, il me semble qu’il a, en somme, dit et répété:

- 1° J’ai seulement défendu le droit de Faurisson à s’exprimer librement;
- 2° On ne m’a, au demeurant, jamais fourni la preuve que Faurisson était, à l’époque, antijuif;
- 3° Je crois en la réalité de ce que l’on appelle l’Holocauste et en son exceptionnelle horreur; je tiens les contestataires de l’Holocauste pour des cinglés.

L’affaire Faurisson s’arrête ici dans les textes. Elle se continue dans les tribunaux où le Pr. Faurisson est régulièrement invité; elle se continue aussi et surtout au quotidien pour les deux personnes autour desquelles se sont créés deux scandales immanquablement liés: Noam Chomsky et Robert Faurisson, tous deux visés par des campagnes médiatiques (ou autres) *ad hominem* qui n’ont jamais pris fin.

—

¹ *Nouvel Observateur* n°841.

UNE SITUATION QUI S'EST PEU AMÉLIORÉE

VINGT ANS LOIN DE FRANCE

Noam Chomsky n'est jamais revenu en France. Il a commencé à recevoir menaces de mort sur menaces de mort, menaces semblables à celle qu'il reçoit tous les jours. L'acte ayant suivi la parole dans plusieurs colloques où Chomsky a essuyé jets de pierre et jets de chaises de la part de minorités étudiantes l'assimilant au camp révisionniste, il n'a jamais remis les pieds en France depuis. Il y a trois ans, dans une conversation avec Mr Francis Feeley¹, il affirme qu'il reviendra peut-être en France début 2002. Le colloque international du CIESIMSA, auquel appartient Mr Feeley, doit se tenir les 11 et 12 janvier à Grenoble. Mr Feeley tente de le faire venir pour ces dates; peine perdue, Chomsky ne reviendra pas en France même si on lui demande.

Noam Chomsky ne s'est pas arrêté d'écrire pour autant, et ses livres se vendent toujours aussi bien en France. Dernières de ses publications, son livre sur les terrorismes et réalisent d'excellentes ventes. Noam Chomsky n'est jamais revenu sur la question du révisionnisme, évitant de faire resurgir les vieux démons d'antan. Si l'affaire a su se tasser dans les journaux et dans l'opinion publique, il reste encore quelques groupes extrémistes qui rappellent régulièrement à Chomsky à quel point il n'est pas le bienvenu en France et à quel point il y est attendu pour y être reçu 'comme il se doit'.

SIX AGRESSIONS PHYSIQUES

Plus dure est la répression contre Robert Faurisson, toujours victime de ces mêmes groupuscules. Si les journaux se sont eux aussi largement désintéressés de l'affaire Faurisson et des révisionnistes en général, deux organisations n'ont pas abandonné leurs harcèlements continus: d'une part, les extrémistes anti-révisionnistes qui répondent aux textes de Faurisson et de ses collègues par la violence. D'autre part, la justice a pris le relais, ce qui constituera une deuxième partie d'approfondissement.

Les agressions physiques contre le Pr. Faurisson n'ont pas manqué depuis 1978. Comme il le rappelle lui-même, il n'est certainement pas le plus mal loti: François Duprat fut assassiné, Michel Caignet vitriolé, et l'IHR (*Institute for Historical Review*) de Los Angeles n'existe plus que sur Internet⁴ depuis que ses locaux ont été incendiés. Les coupables revendiquèrent les agressions, au nom de diverses organisations extrémistes juives comme «les commandos du Souvenir» ou encore «les fils de la Mémoire Juive».

Cette violence fait le jeu des révisionnistes à moindre échelle. D'une part ces derniers sont ravis de trouver un comportement fasciste chez leurs adversaires, ce qui les dédouane en quelque sorte; d'autre part leur lutte se transforme en martyr, une «Intifada révisionniste» comme le dit Faurisson.

¹ Mr Francis Feeley est le fondateur du CIESIMSA, centre de recherche et d'études sur Grenoble. Il enseigne la politique étrangère américaine à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

² *Réponses à mes détracteurs parisiens*, Noam Chomsky, Paris, Spartacus, 1984 (cf. biblio).

³ *Nouvel Observateur* n°841.

⁴ www.ihr.org, cf. biblio.

Ce dernier raconte, hésitant, la première agression dirigée contre sa personne:

La première fois que ça m'est arrivé, c'est en novembre 1978, à la suite d'un article paru dans Libération sous la signature de Bernard Chalcat (...) il disait que ce prof antisémite qui s'appelle Robert Faurisson allait donner son prochain cours le lundi tant, à 14 heures, dans telle salle de l'université... Il donnait l'adresse précise... Quand je me suis promené ce lundi matin dans les couloirs, j'ai vu des gens qui n'avaient rien à voir avec la fac et qui se promenaient par là... Ils repéraient les lieux... Sur les murs il y avait des inscriptions: «FAURISSON ASSASSINE LES MORTS»... des choses comme ça. Vous pensez bien que je savais que j'allais me faire casser la gueule, et c'est ce qui m'est arrivé.¹

On apprendra par la suite que les personnes qui ont agressé Robert Faurisson étaient venues sur l'ordre du docteur Marc Aron, président du comité de liaison des institutions et des organisations juives de Lyon, membre du B'nai B'rith (organisation juive de type maçonnique) et du Congrès juif européen. Depuis 1979, Marc Aron s'est d'ailleurs opposé avec succès au retour de Faurisson en tant qu'enseignant. Il a été obéi par tous les présidents de la République, Premiers ministres et ministres de l'Éducation Nationale qui se sont succédé depuis onze ans. Même si l'État doit protection à ses fonctionnaires, le président de l'université Lyon II a révélé qu'il ferait opposition si Faurisson comptait user d'un droit incontestable, ce qu'il n'a pas fait.

La dernière agression que Faurisson subit est à peu près aussi impressionnante sous la plume de François Brigneau⁵. A Vichy où il réside, Robert Faurisson reçoit un ballon dans les pieds; le renvoyant à ses propriétaires, trois maghrébins, il les voit s'avancer vers lui avant de recevoir un premier coup à la mâchoire qui le jette à terre. Il sera roué de coups à la tête² et sauvé *in extremis* par trois pêcheurs alertés par les cris de sa femme, qui assiste à l'agression de loin.

De tels évènements qui amènent Pierre Guillaume à parler ainsi:

«... d'être même pas des hommes, enfin! une engeance monstrueuse... (Son ton est devenu catégorique pour ajouter:) c'est très simple: l'antifascisme, l'antinazisme, l'anti-extrême-droite a dépassé en abjection l'antisémitisme. Je suis prêt à signer ça... JAMAIS, je dis bien JAMAIS, on n'a atteint un tel degré d'abjection...»³

Séquelles d'une affaire surmédiatisée pour rien, pétrie de fausses vérités et de contremensonges, suivie par des journalistes mélangeant tout et n'importe quoi parce que le cocktail obtenu plaira, les tentatives d'assassinat et les agressions multiples dirigées vers Robert Faurisson ne sauraient s'arrêter, son âge (73 ans cette année) n'ayant apparemment pas fait hésiter ses agresseurs une seule fois. Il convient d'ajouter que cette vague de violence anti-révisionniste, plus calme maintenant que la loi a pris en charge la condamnation de leurs écrits, fut suivie de destitutions de postes et autres sanctions venant du ministère de l'Éducation Nationale.

¹ Zéro, avril 1987, interview de Robert Faurisson par Michel Folco(cf. biblio).

² cf. photo d'ouverture de la fiche de lecture, page de garde de droite.

³ Zéro, *op. cit.*

⁴ Zéro, *op. cit.*

⁵ Mais qui est

UNE MUTATION AU CNED

«Il fallait que je vienne sinon je craignais, vous comprenez, qu'on ne dise: «Faurisson ne veut pas venir faire son travail»... Il FALLAIT que je vienne et personne, absolument personne, ne voulait être vu avec moi... Personne ne voulait me défendre si peu que ce soit... au contraire...»⁴

L'État se débarrassa incroyablement vite du problème posé par la protection du Pr. Faurisson, protection qu'il n'avait pas réclamé mais dont il aurait vite eu besoin. Dans un premier temps, Faurisson avait été condamné par les événements à l'inactivité. Dans un second, l'État s'arrange pour l'évincer de l'université, en le mutant au CNED.

A la suite de l'affaire Faurisson, l'université Lyon II est un véritable champ de bataille. Les appariteurs se réunissent après trois mois invivables pour Faurisson et pour ses étudiants. Tous syndicats confondus, ils se mettent d'accord pour envoyer deux délégués voir le Pr. Faurisson et lui annoncer que,

«Mr. Faurisson, nous avons fait une réunion spécialement sur «ça» et notre conclusion est que nous sommes là pour protéger les lieux et non les personnes.(...) Alors l'administration m'a fait comprendre que ça ne pouvait pas continuer comme ça et qu'il fallait trouver une solution, mais ils ne me disaient pas laquelle. Donc, depuis 1979, je touche mon salaire à ne rien faire. Je suis payé depuis sept ans [depuis 1980] à ne rien faire.

Combien ?

J'ai mon salaire, 18 000F...(...) Mon argent, en fait, va à des procès...»¹

Payé donc pour ne rien faire jusqu'en 1990, où Faurisson va être averti qu'il est muté au CNED. Par un arrêté du 17 mars de cette année, M. Lionel Jospin, ministre d'État, ministre de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports, a prononcé:

«M. Robert Faurisson, professeur à l'université à l'université de Lyon II, est, à compter du 1er janvier 1990, affecté au Centre National d'Enseignement à Distance sur un emploi ouvert dans cet établissement au titre de la loi de finances de 1990.»

Faurisson n'a eu connaissance de cet arrêté que le 9 avril par communication de la photocopie de cet arrêté, sans la moindre lettre d'accompagnement, sous enveloppe ordinaire, non recommandée, expédiée par Lyon II. Ses demandes d'explications se sont heurtées à des fins de non-recevoir; il apprendra plus tard que Michel Cusin, directeur de l'université Lyon II, a signé le certificat de cessation de paiement le concernant sans l'en prévenir, le 22 mars 1990. Il a jusqu'au 20 avril pour obtempérer, sans quoi son salaire d'avril ne lui sera pas versé.

¹ Zéro, *op. cit.*

D'ordinaire, un professeur d'université est titulaire de sa chaire et ne peut en être éventuellement dépossédé que pour un motif extrêmement grave, et cela au terme d'une procédure administrative et disciplinaire. Ici, les règles semblent avoir été bouleversées d'une manière un peu particulière: le motif de dépossession de la chaire de Faurisson ne lui est pas précisé (bien qu'il s'en doute), il a onze jours pour accepter le nouveau poste qui lui est assigné, faute de quoi il ne recevra plus de salaire et ses cotisations sociales ne seront plus versées. En 1990, Robert Faurisson a 61 ans, il est à 6 ou 7 ans de la retraite.

IGNORANCE DU RÉVISIONNISME, PERSÉCUTION DES RÉVISIONNISTES

L'affaire Faurisson ne se résume pas qu'à ces malentendus autour de la publication de Chomsky et à une série d'agressions et de menaces sans fin. Cette affaire se poursuit dans les tribunaux, où les révisionnistes ont au moins la chance de pouvoir se défendre convenablement. Car face à l'opinion publique nourrie de la presse à grand tirage, et face aux organisations extrémistes déjà citées, les révisionnistes n'avaient que peu de chances de se protéger.

A lire les dizaines de courriers de Faurisson au *Monde*, à lire les démentis de Chomsky à propos de la pensée de son texte, et à les comparer avec les quelques insultes préférées par leurs adversaires, intellectuels parisiens et autres, on s'aperçoit vite à quel point la persécution des révisionnistes a pris de l'ampleur au cours de l'affaire Faurisson. A noter aussi que leurs thèses et leurs méthodes de travail, toutes aussi critiquables soient-elles, restent de grandes inconnues du public. La méthode révisionniste, illustrée dans quelques exemples, constituera une troisième partie après que la question du révisionnisme devant les tribunaux n'ait été traitée.

DEUXIÈME PARTIE

LE RÉVISIONNISME DEVANT LES TRIBUNAUX

En 1980 paraissent les deux premiers ouvrages révisionnistes depuis la mort de Rassinier, Vérité historique ou vérité politique ? de Serge Thion (chercheur au CNRS) et Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire, de Robert Faurisson. Depuis, les tribunaux s'acharnent contre les révisionnistes sans parvenir à les condamner proprement. Le choix de traîner le révisionnisme devant les tribunaux fut-il un choix stratégique ? Ne s'est-il transformé en suicide de la cause adverse ?

LES DÉFENSEURS DE L'HOLOCAUSTE

Le terme d'*exterminationniste* n'est pas plus adapté à décrire les adversaires des révisionnistes que le terme de 'négationniste' adéquat pour décrire Faurisson et ses semblables¹. C'est pourtant le seul que l'on retrouve en lisant ce dernier. Derrière se cachent des journalistes, des historiens, des sociologues et des avocats, ainsi que diverses associations, tous ligüés contre Faurisson au cours de l'affaire qu'il déclencha avec ses déclarations et ses écrits.

En face de Faurisson ils défendent la thèse de l'extermination des juifs par les allemands durant la seconde guerre mondiale. Les défenseurs de l'Holocauste sont beaucoup plus nombreux que les révisionnistes, qui reconnaissent eux-mêmes être un courant minoritaire faisant beaucoup parler de lui:

«Rarement un groupe d'hommes aussi peu nombreux aura-t-il à ce point fait parler de lui...»²

Parmi les défenseurs de l'Holocauste face aux négationnistes, citons tous noms confondus:

Léon Poliakov, historien
Pierre Vidal-Nacquet, historien
Claude Lanzmann, cinéaste
Serge Klarsfeld (avocat) et Beate Klarsfeld
Adrien Le Bihan, écrivain
Raul Hilberg, historien
N. Fraser, historien
Krystina Oleksy...
J-C Pressac...

Ces noms reviennent régulièrement dans les textes de Faurisson³, ces adversaires figurant parmi les plus virulents. Aux côtés de ces individus, on trouve plusieurs associations:

La L.I.C.A., devenue L.I.C.R.A., Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme
Le M.R.A.P., Mouvement pour le Rassemblement et l'Amitié des Peuples
L'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz
Fils et Filles des Déportés Juifs de France

...

La liste est longue. Ce sont ces associations qui virent dans les textes de Faurisson une entorse à la loi, et qui portèrent plainte contre lui dès 1979 pour 'falsification de l'histoire'. La justice s'empare alors de l'affaire Faurisson.

¹ Le terme de concentrationnaire (ou concentrationnariste) convient peut-être mieux, selon Serge Klarsfeld.

² Robert Faurisson, repris dans *Mais qui est donc le Professeur Faurisson ?*, François Brigneau (cf. biblio).

³ Voir, par exemple, la pièce annexe n°6 sur Raul Hilberg.

L'affaire Faurisson au tribunal

Les procès sont de deux sortes dans cette affaire, ceux intentés par Faurisson lui-même, et ceux qui lui sont faits. Un premier démêlé juridique sérieux survient en décembre 1980 avec l'affaire Europe 1.

En décembre 1980, M. Bloch père, président des B'nai B'rith et de la L.I.C.A., est reçu par son ami Yvan Levai au micro d'Europe 1 (émission *Expliquez-vous*). Il traite Faurisson de faussaire et d'agent payé par Khadafi. Pierre Guillaume, obtient alors un droit de réponse dans cette même émission. Le Professeur Faurisson n'arrivera pas à finir une seule de ses phrases sans qu'Yvan Levai ne le coupe, ce qui l'amène alors à élever la voix. Ses mots furent:

«Attention ! Aucun des mots que je vais dire n'est inspiré par une sympathie ou une antipathie politique. La prétendue politique d'extermination des juifs et l'emploi à cet effet de prétendues chambres à gaz homicides à Auschwitz ou ailleurs sont de ces aberrations qu'engendre toute guerre et qu'entretient toute propagande de guerre.»¹

La L.I.C.A., le M.R.A.P. et l'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz portent immédiatement plainte pour diffamation raciale et incitation à la haine raciale. Pour ces deux motifs, Robert Faurisson est condamné à trois mois de prison avec sursis, à une peine d'amende et à payer la lecture du jugement à la radio et à la télévision, à une heure de grande écoute, ce qui représentait un total de 3 millions 600 000 francs !

En parallèle, Faurisson intente lui-même un certain nombre de procès:

«Les attaques contre ma personne prenaient une forme si violente et si mensongère que je décidais d'en appeler à la justice dans deux cas parmi quelques milliers de cas possibles. Je portais plainte, d'une part, contre Jean-Pierre Bloch, responsable de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) et auteur d'un livre de mémoires où j'étais présenté comme un nazi et un falsificateur condamné en tant que tel par les tribunaux français, et, d'autre part, contre le journal communiste L'Humanité. Je perdis ces deux procès en première instance et en appel. Les magistrats reconnurent que j'avais été diffamé mais, ajoutaient-ils, mes adversaires m'avaient diffamé de bonne foi; en conséquence, ils devaient être acquittés et je devais payer tous les frais de ces procès.»³

Le Droit de Vivre, organe de la LICRA, titrera alors triomphalement: «Traiter Faurisson de faussaire, c'est le diffamer, mais de bonne foi.» Ce fut une invitation à traiter Faurisson de faussaire, ce qui se produisit immédiatement. Par un arrêt datant du 26 avril 1993, Faurisson eut ensuite à payer toute une partie du procès. Les frais étaient évalués à 60 000 F «sous réserve d'une plus juste appréciation au vu des devis et factures», ce qui pouvait signifier que la somme n'était qu'un minimum.

¹ Repris dans François Brigneau, *Mais qui est donc le professeur Faurisson ?*, et dans la préface du mémoire de Marie-Paule Mémy sur l'affaire Faurisson (Sciences Po Bordeaux).

² *Le Droit de Vivre*, février 1985, p.7

³ *Annales* n°8, printemps 1990.

De son côté, Faurisson obtient des dommages et intérêts symboliques, et ne se fait surtout pas rembourser les procès qu'il intente:

«La LICRA procéda à la publication d'un texte sans me le soumettre dans la revue Historia. Ce texte était gravement falsifié. Je poursuivis la LICRA et obtins 1F de dédommagement. En revanche, je dus verser, malgré tout, 20 000F pour cette fausse publication. Mon salaire était saisi de 60 000F. A l'heure présente, la LICRA exige et obtient toujours plus d'argent...»¹

Le manège des procès a duré jusqu'en 1990, et tous les jugements se ressemblèrent. Le premier procès de l'affaire Faurisson reste le plus intéressant de par son arrêt assez ambigu quant à la position des magistrats vis-à-vis du Pr. Faurisson.

PREMIER ARRÊT CONTRE LE PR. FAURISSON

M. Faurisson était poursuivi pour «falsification de l'histoire» par M. Bloch (L.I.C.A., devenue par la suite L.I.C.R.A.), M. Paraf (M.R.A.P.), Mme Cohen (Amicale des Déportés d'Auschwitz et des Camps de Haute-Silésie), M. Klarsfeld (Fils et Filles des Déportés Juifs de France) et cinq autres associations du même ordre. Le 8 juillet 1981, en première instance, il était condamné pour «dommage à autrui», apologie *indirecte* des crimes de guerre et incitation *indirecte* à la haine raciale *par l'effet d'une légèreté insigne accompagnée d'une conscience claire*².

Robert Faurisson interjeta appel. Le 26 avril 1983, la cour rendait son arrêt. Sept aliénés semblent reconnaître quelque mérite au Pr. Faurisson:

1. Considérant que [...] les recherches de M. Faurisson ont porté sur l'existence des chambres à gaz qui, à en croire de multiples témoignages, aurait été utilisées durant la seconde guerre mondiale pour mettre à mort de façon systématique une partie des personnes déportées par les autorités allemandes;

«A en croire», «auraient été», de telles expressions suggérant le doute semblent aller dans le sens des thèses de Faurisson.

2. Considérant qu'à s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever sur ce point précis, il convient que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies;

3. qu'en effet la démarche logique de M. Faurisson consiste à tenter de démontrer, par une argumentation qu'il estime de nature scientifique, que l'existence des chambres à gaz, décrites telles qu'elles le sont depuis 1945, se heurte à une impossibilité absolue qui suffirait à elle seule à invalider tous les témoignages existants ou, à tout le moins, à les frapper de suspicion.

¹ *Annales* n°8, printemps 1990.

² Condamnation du 8 juillet 1983, XVIIème chambre du tribunal correctionnel de Paris, sous la présidence du juge Claude Grellier.

Ainsi, la Cour reconnaît que la démarche de Faurisson est *logique*. Elle ne conteste pas son appellation de *démarche scientifique*. Elle admet même que cette démarche peut *frapper de suspicion tous les témoignages existants* !

4. Il n'appartient pas à la cour de se prononcer sur la légitimité d'une telle méthode ni sur la portée des arguments exposés par M. Faurisson.

5. Il n'est pas davantage permis d'affirmer, eu égard à la nature des études auxquelles il s'est livré, que [M. Faurisson] a écarté les témoignages par légèreté, ou délibérément choisi de les ignorer.

La Cour affirme le sérieux du travail de Faurisson, ce qui est une autre reconnaissance des magistrats envers lui.

6. En outre, personne ne peut en l'état le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quatorze ans;

A ce point de l'arrêt, on se demande si la Cour ne s'adresse pas aux accusateurs, ceux qui traitent Faurisson de faussaire, de falsificateur ou de menteur.

7. La valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public.

En bon français, cela signifie que, pour la première chambre (section A) de la Cour d'appel de Paris, les travaux du professeur Faurisson ne relèvent pas de la justice mais des experts, des historiens et aussi du public. L'acquittement semble donc acquis. Il n'en est rien: la Cour confirme le tribunal de première instance et condamne Robert Faurisson à un franc de dommages et intérêts, ainsi qu'à payer les frais du procès (14 000 F).

«J'accepterais d'être dix fois condamné de cette façon,» déclare Faurisson en sortant du tribunal.

La justice a donc été la dernière arme des ennemis de Faurisson, ces ennemis qui n'ont pas réussi à le vaincre sur son propre terrain, le déballage de preuves historiques. En effet, quand on demande à Vidal-Nacquet pourquoi les chambres à gaz ont existé, voilà ce qu'il répond:

«[Michel Folco] Donnez-moi UNE preuve irréfutable du génocide juif et des chambres à gaz.

[Pierre Vidal-Nacquet] Si vous voulez, (...), il y a ce fait MASSIF, si vous voulez, que lorsque les gens arrivaient à Treblinka ou à Auschwitz, on les SÉLECTIONNAIT... (...) Alors la preuve de l'extermination, ELLE EST LÀ, dans la sélection !»¹

C'est évidemment moins solide, comme *preuve*, que les quatorze années de recherche de Faurisson sur l'impossibilité d'évacuer le Zyklon des chambres sans dangers de mort pour les gazeurs. D'où la question qui se pose toujours aujourd'hui: les révisionnistes ne

¹ Interview du journal *Zéro*, op. cit.

² Cela est déjà arrivé au procès d'Ernst Zundel en 1985 à Toronto, où les témoins ont tous été confondus.

finiront-ils pas par gagner devant les tribunaux² ? N'est-ce pas suicidaire que de les traîner sur un terrain où ils risquent d'avoir finalement raison ?

LA DÉFENSE DE FAURISSON

«Il faut dire qu'à l'époque (78-79), il [Faurisson] vivait dans la solitude. Il était persécuté, (...) et pas moyen de trouver un avocat. Ils se défilait tous...»¹

La défense de Faurisson est un des points capitaux dans l'affaire: elle a subi l'influence du professeur lui-même et a étonné les parties adverses à plusieurs reprises. La conviction des avocats de Faurisson et la défense qu'ils assurèrent sur le *fond* de ses thèses laisse à croire que le révisionnisme avait tout à gagner à une confrontation au tribunal contre les organismes qui cherchent sa fin, d'où la possibilité d'un choix stratégique des révisionnistes que de se laisser accuser pour mieux se défendre.

Faurisson a choisi deux avocats d'opinions opposées. Me Yvon Chotard, du barreau de Nantes, ami de Jean-Gabriel Cohn-Bendit², est un homme de gauche. Lors du premier procès, il n'est pas convaincu une seule minute du bien-fondé des positions révisionnistes, ni même de l'honnêteté intellectuelle de son client. Me Rappaport, avocat de l'opposition, lâchera dans une émission télévisée que c'était «un tricheur, avec les moyens de l'être.» En 1981, quand il est appelé, il défend donc la liberté d'expression de Faurisson.

Deux ans plus tard, il avouera ceci à Marie-Paule Mémy, qui prépare son mémoire sur l'affaire Faurisson à l'IEP de Bordeaux:

«Robert Faurisson était un historien d'opérette. J'étais un avocat d'opérette.»³

Il est alors acquis aux thèses de Faurisson. En deux ans, son client a apparemment pris le temps de s'en faire un allié sur tous les points avant de lui demander de prendre sa défense. Il plaide donc en 1983 sur le *fond* des thèses faurissonniennes. Me Rappaport se lève en pleine Cour d'appel pour s'exclamer:

«Ah ! Me Chotard, vous avez beaucoup changé depuis la dernière fois, oui, vous avez beaucoup changé !»⁴

Le deuxième avocat, Me Delcroix, du barreau de Paris, est connu pour ses convictions hardiment réactionnaires⁵. Il défend le Pr. Faurisson sur le fond, lui aussi, en avançant ce premier problème capital: un tribunal est-il compétent en histoire de la seconde guerre mondiale ? Me Delcroix confond l'opposition à plusieurs reprises, dans plusieurs procès, y compris ceux d'autres révisionnistes comme François Brigneau:

«Je n'ai jamais vu d'avocat plus attentif, précis, prévenant, travailleur, scrupuleux, organisé et talentueux. (...) Quand on connaît le professeur Faurisson, on ne s'étonne pas qu'il ait choisi comme défenseur principal Me

¹ Pierre Guillaume dans l'interview du journal *Zéro*, op. cit.

² Jean-Gabriel Cohn-Bendit, le frère de l'autre, est acquis aux thèses révisionnistes depuis longtemps.

³ Robert Faurisson me raconte ceci au téléphone. Voir mon entretien avec lui en annexe n°

⁴ Voir note ci-dessus.

⁵ M. Delcroix est un descendant de Léon Daudet.

⁶ *Mais qui est donc le professeur Faurisson ?*, François Brigneau, Paris, publications FB, 1992, 79 p. (cf. biblio.)

Eric Delcroix.»⁶

Ainsi la confrontation du révisionnisme et des tribunaux a ravi et déçu à la fois. Ravi pour le nombre de procès qui ont ruiné Faurisson et contraint la Vieille Taupe à ne publier que par correspondance (ce qui est une bonne et mauvaise chose à la fois). Déçu quand les diverses associations accusatrices ont réalisé que les révisionnistes et leurs avocats brillaient au tribunal, qu'ils étaient capables de l'emporter haut la main et qu'à l'avenir ils reviendraient aussi vite que possible s'expliquer devant la XVIIème Cour du tribunal correctionnel de Paris plutôt que dans la rue face aux poings et aux couteaux de leurs innombrables agresseurs. Dernier procès en date, la condamnation du magazine *L'Histoire* sur une plainte de M. Faurisson¹.

LES ANNÉES NOIRES DE LA LOI FABIUS-GAYSSOT

La situation décrite depuis le début de ce travail est celle de l'affaire Faurisson et de ses suites, ce qui représente une douzaine d'années de procès, de 1979 à 1990. En effet, c'est en 1990 que la loi Fabius-Gayssot passe au grand dam de tous les révisionnistes, visés et lésés par cette loi jugée scélérate.

Le 2 mai 1990, M. Jean-Claude Gayssot propose une loi au nom du Parti Communiste tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite et xénophobe. Le texte est examiné par le Parti Socialiste, sur l'initiative particulière de Laurent Fabius, puis est adoptée par la Commission des lois (François Asensi). La loi, que Faurisson qualifie le jour même de sa proposition de *stalinienne*², passe; sa page 22 précise:

Il s'agit donc bien de réprimer ceux qui contestent l'holocauste nazi, et non pas de viser l'ensemble des faits qui, dans tel ou tel pays, peuvent être considérés comme des crimes contre l'humanité.

La nouvelle loi interdit la contestation des décisions du tribunal de Nuremberg, tribunal dont les déclarations faisaient le jeu des révisionnistes. Évidemment, avec cette loi, c'est tout le petit monde des révisionnistes qui bascule. La loi prend effet immédiatement, et les révisionnistes en font les frais: les jeudis et vendredi 21 et 22 mars 1991 à 13h30, Robert Faurisson, Patrice Boizeau, François Brigneau et Catherine Barnay comparaissent à la XVIIème chambre du tribunal correctionnel pour délit de contestation de crimes contre l'humanité. La loi a complètement jugulé le mouvement révisionniste. La loi fait même connaître de véritables 'novembres noirs' à ses membres:

- A compter du 1er novembre 2000, Serge Thion est radié du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) sans salaire et sans indemnité.

- Le 6 novembre, Jean Plantin voit son DEA annulé par Lyon II.

- Le 17 novembre, Vincent Reynouard est licencié de son poste d'enseignant en mathématiques pour ses propos révisionnistes sur France Culture.

- Le 20 novembre, le tribunal de grande instance de Paris ordonne à la société de services Internet *Yahoo!* de bloquer les textes révisionnistes de l'accès public.

¹ Voir pièce annexe n°12.

² *Les révisionnistes en prison ?*, de Robert Faurisson, 2 mai 1990, jamais publié.

³ Elles ont rouvert depuis; voir bibliographie pour une description de l'AAARGH.

- Le 8 décembre, le site de l'AAARGH³ fermait ses portes.

Faurisson publie une étude¹ pour montrer l'iniquité de la loi, sans succès; la situation actuelle des révisionnistes est celle exposée ici, sous cette loi, véritable épée de Damoclès qui les ont fait taire un peu partout. Comble des condamnations, celle du Pr. Faurisson pour la publication d'un article révisionniste paru dans une brochure suisse, tenue par l'association *Vérité et Justice*. Dans cette «chasse aux révisionnistes»², Robert Faurisson qui semble plus déterminé que jamais, va connaître les geôles suisses au nom du révisionnisme.

La justice ne sera venue à bout du révisionnisme que par une loi dont l'intégrité est à vérifier. Une comparaison avec l'étendue des lois américaines ou même européennes montrerait un certain acharnement français à ne pas laisser se dire ce qu'il est trop difficile de montrer faux ou fallacieux. Le révisionnisme devant les tribunaux a brillé puis baissé la tête devant les mêmes magistrats, et s'il faut reconnaître une victoire d'un camp sur l'autre, c'est bien celle de MM. Fabius et Gayssot sur le révisionnisme. A quel prix ? Celui de la liberté d'expression, ce pour quoi, dix ans en arrière, Noam Chomsky publiait ses quelques commentaires sur les libertés individuelles et signait une pétition pour le respect du droit à l'expression...

¹ Voir pièce annexe n°13.

² C'est le nom donné par Faurisson à son article à ce propos, voir pièces annexes 14 et 15.

TROISIÈME PARTIE

LA MÉTHODE RÉVISIONNISTE

En guise de dernier approfondissement, une confrontation de textes selon la méthode révisionniste, qui suit un schémas précis: l'étalage de preuves scientifiques irréfutables quant au gazage.

MIKLOS NYISZLI, L'ABERRATION SCIENTIFIQUE

Miklos Nyiszli est médecin de formation quand les troupes allemandes le consignent à son domicile, en Hongrie, dans la nuit du 14 au 15 mars 1944, avant de le déporter à Auschwitz. C'est «*par un hasard miraculeux*»¹ qu'il survit à l'exécution du personnel du camp et qu'il écrit, en 1946², son travail de médecin-légiste et anatomiste aux côtés du médecin-chef du camp d'Auschwitz, le SS Obersturmführer Dr Mengele.

Le récit commence par une déclaration solennelle³ où l'auteur se met à l'abri de toute déformation ou exagération des faits, rappelant que sa qualité d'écrivain ne lui est venue qu'après les faits et qu'à l'époque, il tenait du plus pur esprit scientifique de par sa profession. On peut lire, ensuite, dans les premières pages du livre:

«Le sous-officier tient dans sa main quatre boîtes de tôle verte. Il avance sur le gazon où, chaque trente mètres, de courtes cheminées en béton jaillissent de terre. Après s'être muni d'un masque à gaz (...) il ouvre l'une des boîtes et déverse son contenu — une matière granulée mauve — dans l'ouverture de la cheminée. La matière déversée est du cyclon ou du chlore sous forme granulée qui produit du gaz aussitôt en contact avec l'air. Cette substance granulée tombe au fond de la cheminée sans s'éparpiller et le gaz qu'elle produit s'échappe à travers les perforations et emplit au bout de quelques instants la pièce où les déportés sont entassés. En cinq minutes il a tué tout le monde.

C'est ainsi que cela se passe pour chaque convoi.»

Ce genre de témoignage, basé sur des notions scientifiques, Faurisson l'oppose au document NI-9912⁵ qui explique pourquoi le Zyklon B est inutilisable dans le but de gazer des êtres humains. La question est longue, complexe et scientifique surtout. C'est sûrement sur ce point que les révisionnistes marquent le plus: certaines de leurs hypothèses physico-chimiques quant aux gaz employés se tiennent.

Au final, en se basant sur le rapport Leuchter (ingénieur américain qui 'prouve que' les chambres à gaz n'ont pas pu exister pour raisons techniques), Faurisson publie ce texte si explicite, *The Gas Chambers of Auschwitz are Physically Inconceivable*, en annexe n°1.

Dans d'autres documents, je trouve un bordereau de livraison pour Auschwitz: des pommeaux de douche, et des portes étanches au gaz. Comment Faurisson va-t-il répondre à cela ? Je trouve un texte où il parle de ce bordereau: ces portes étanches au gaz (*gasdichte*) étaient un modèle courant en Allemagne, elles servaient pour les abris anti-bombardements, elles servaient partout. Faurisson en a la preuve, il expose deux bordereaux d'une entreprise quelconque dont la commande est identique. La démarche du scientifique appliquée à l'histoire...

1 Préface du traducteur Tibère Kremer à «Médecin à Auschwitz, Souvenirs d'un médecin déporté», Miklos Nyiszli, Ed. J'ai Lu, Paris, 1961, 184p.

2 *Médecin à Auschwitz*, p.9: «Fait à Oradea-Nagyvarad, mars 1946.»

3 cf annexe n°2.

4 *Médecin à Auschwitz*, section 7, p. 40

5 Annexe n°16.

CONCLUSION

L'affaire Faurisson, qui n'est à la base qu'une suite de démêlés par courrier ou procès interposés, a au moins le mérite d'être symptomatique du malaise qui cerne le mouvement révisionniste français. Ces derniers n'ont pas trouvé dans leurs opposants suffisamment de preuves irréfutables¹ pour les convaincre; peut-être est-ce dû à leur méthode, qu'ils estiment scientifique, de juger les faits. Peut-être est-ce tout aussi bien la réelle incompetence de l'adversité, qui s'était déjà montrée peu fine en assimilant Chomsky aux révisionnistes sans se poser plus de questions. Peut-être les historiens n'ont-ils réellement «pas fait leur boulot» comme le prétend Vidal-Nacquet...

M'est apparu au fil de mes recherches et de mes lectures que les révisionnistes ont connu et connaissent certainement encore un délire de persécution de la part d'associations diverses, ou plutôt de petits groupes qui cherchent plus à les faire taire définitivement qu'autre chose. En même temps, une telle vision des choses est certainement faussée par l'importance que se donne lui-même le mouvement révisionniste, qui se fait passer pour une tendance grandissante chez les historiens sans pouvoir réellement le confirmer.

C'est sans doute l'aveuglement des révisionnistes et de leurs adversaires qui m'aura le plus frappé. Car en effet, si la thèse révisionniste a ses absurdités, le comportement parfois stupide, ignorant et injustifiable de leurs opposants montre à quel point le problème ne pourra connaître de solution tant que les adversaires de Faurisson et de ses collègues ne se feront plus réfléchir.

Les révisionnistes sont sans doute les adversaires les plus terribles que l'histoire aura à connaître; leur perversion de la méthode historique en a trompé certains, en a confondus d'autres. Il ne sera pas toujours, voire peut-être jamais possible de prouver aux révisionnistes qu'ils ont tort, leur conception même de la preuve étant altérée pour le pire. Ne reste qu'à les ignorer, ou simplement à leur laisser ce qu'ils ont toujours réclamé sans en demander plus: leur droit à la parution et à l'expression.

Laissons-leur, il finiront bien par le ruiner d'eux-mêmes...

—

1 Faurisson s'amuse depuis plusieurs années à n'en demander «qu'une, juste une preuve.»

2 Interview dans *Zéro*, op. cit.

3 cf annexe n°2.

4 *Médecin à Auschwitz*, section 7, p. 40

5 Annexe n°16.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et textes spécifiques à l'affaire Faurisson

FAURISSON Robert, *Mémoire en défense de ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, Paris, La Vieille Taupe, 1980.

BRIGNEAU François, *Mais qui est donc le Professeur Faurisson ?*, Paris, publications FB, 1992, 79 p.

BAYNAC Jacques, *Le débat sur les chambres à gaz*, in Le nouveau quotidien (Genève), n^{os} du 1er et 2 septembre 1986.

CHOMSKY Noam, *Deux heures de lucidité (Entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz)*, Paris, Éditions des arènes, 2001, 189 p.

CHOMSKY Noam, *Réponses inédites à mes détracteurs parisiens*, Paris, Spartacus, 1984, 50 p.

THION Serge, « L'implication de Noam Chomsky dans l'affaire Faurisson », extrait de *Une allumette sur la banquise*, 1993, p. 67-74

VIDAL-NACQUET Pierre, « De Faurisson et de Chomsky », publié en appendice II à *Un Eichmann de papier* dans *Les Juifs, la mémoire et le présent*, 1981. Également publié dans le magazine *Esprit* de novembre 1980.

Ouvrages et textes spécifiques au révisionnisme

IGOUNET Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, 2000, 701 p.

LEWIN Roland, « Paul Rassinier ou la conjonction des extrêmes », in Silex, n°26, « La Trahison », 1er trimestre 1984, p. 85-93.

FAURISSON Robert, *Is the diary of Anne Frank Genuine ?* (lu en anglais, édition française non trouvée), Paris, éditions de la « Vieille Taupe », 1982, 61 p.

LE BIHAN Adrien, *Auschwitz Graffiti*, Librio, diffusion Flammarion, juin 2000, 128 p.

RASSINIER Paul, *Le Mensonge d'Ulysse*, Paris, éditions Bressanes, 1950. Publication groupée avec un ouvrage antérieur de 2 ans du même auteur, *Passage de la Ligne*.

FOLCO Michel, « La révision de l'extermination et vice-versa », in Zéro, ensemble des publications des numéros d'avril 1987

Ouvrages et textes généraux

NYISZLI Miklos, *Médecin à Auschwitz, Souvenirs d'un médecin déporté*, Paris, Éditions J'ai Lu, collection Leur Aventure, 1961, 184 p.

KLARSFELD Serge, FREYER Anne et PRESSAC Jean-Claude, *L'album d'Auschwitz*, Paris, éditions du Seuil, 1983.

AMOUROUX Henri, *L'impitoyable guerre civile, Décembre 1942-Décembre 1943*, Paris, Robert Laffont, collection «La grande histoire des Français sous l'occupation» (10 volumes par Henri AMOUROUX), 1983, 551 p.

CHOMSKY Noam, *11/9 Autopsie des terrorismes*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2001, 156 p.

Adresses des sites Internet consultés

Secrétariat de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste:
www.aaargh.com/

Zundelsite, le site d'Ernst Zundel, révisionniste notoire traîné dans un procès resté célèbre chez les révisionnistes (car gagné par les révisionnistes) à Toronto en 1985.
www.zundelsite.org/

The Institute of Historical Review, institut américain du révisionnisme, site qui sert de lieu d'échange entre le courant révisionniste étatsunien (mené par Arthur Butz) et le courant européen (incarné à travers Robert Faurisson, qui suit à Paul Rassinier). **www.ihr.org**

Le VHO, site de Serge Thion, mine d'informations sur l'affaire Faurisson.
<http://aaargh.vho.org/>

Ont été utilisés également dans le cadre de ce travail:

Trois correspondances Grenoble-Vichy par e-mail entre M. Robert FAURISSON et moi-même, ainsi que les textes que M. Robert FAURISSON a joint à son courrier électronique, tous de sa main.

Les correspondances de Robert FAURISSON avec la rédaction du *Monde*, de *l'Express*, de *Rivarol*, de *Revision*, de *National Hebdo*, de *La Banquise*, du *Droit de Vivre*, du *Déporté pour la Liberté* et au *Figaro*, ainsi que sa correspondance privée avec les historiens René RÉMOND et Ernst NOLTE, le juge Michel FAVRE, l'homme politique Charles PASQUA, Olivier MATHIEU et Gilles KARMASYN.

Les travaux de M. Faurisson, dont certains n'ont jamais été publiés, récupérés sur divers sites révisionnistes. La plupart consistent en des articles, de 5 ou 6 pages chacun, visant à prouver que telle ou telle récente publication du commerce raconte n'importe quoi sur l'Holocauste. Un exemple en annexe n°7.

Également utilisés pour ce travail, quelques amis bouquinistes à Lyon qui m'ont communiqué les adresses dont j'avais besoin.

Quelques adresses utiles

Robert FAURISSON, ancien professeur, auteur-éditeur

Téléphone: 04 70 32 38 96

Adresse: 10, rue de Normandie, 03200 VICHY

E-mail: norton.cru@worldonline.fr

Serge THION, historien et sociologue

1, Aubray, 91780 CHALO SAINT MARS

Siège du cercle antitotalitaire: Jean PLANTIN

45/3, Route de Vourles, 69230 SAINT GENIS LAVAL

Michel FAVRE, juge

Téléphone: 00 41 26 305 39 39 Fax: 00 41 26 305 39 49

Case postale 156, CH 1702 FRIBOURG (Suisse)

Éditions de la Vieille Taupe

16, rue des Fossés St-Jacques, 75005 PARIS

Note à propos des documents utilisés

De nombreux documents cités et utilisés dans ce travail ont été traduits de l'anglais/américain vers le français pour la simple raison qu'ils ne sont pas tous accessibles sur Internet en français, la législation française étant plus rigide que son homologue américaine quant au contenu des pages Web qu'elle couvre.

La plupart des travaux de M. Faurisson que je n'ai pas reçu de lui ont donc été traduits à partir des archives de l'Institute of Historical Review de Californie (IHR of Los Angeles, California). Quant à l'annexe n°1, elle est intraduisible en raison des termes techniques employés.

ANNEXES

1. *The Gas Chambers of Auschwitz are Physically Inconceivable* (anglais) par Robert Faurisson. Un texte 'scientifique' qui assure l'impossibilité du gazage au Zyklon B.
2. Déclaration du Dr Nyiszli Miklos dans *Médecin à Auschwitz* (cf. bibliographie). Recopié du livre en question.
3. Interview de Robert Faurisson par *Le Choc du Mois*, décembre 1989, p. 423. Un texte sur les agressions physiques qui ont ciblé Robert Faurisson depuis 1978.
4. *Quelques commentaires sur le droit à la liberté d'expression*, Noam Chomsky, en incipit au *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*.
5. *Concessions faites aux révisionnistes*, par Robert Faurisson. Un texte que m'envoie Robert Faurisson avec son dernier courrier électronique.
6. *Raul Hilberg explique maintenant le génocide par la télépathie !* Un texte de Faurisson sur les propos d'un de ses adversaires, Raul Hilberg.
7. *Les Tricheries de l'album d'Auschwitz*, un texte de Robert Faurisson relevant les inexactitudes du livre *L'Album d'Auschwitz*, de Serge Klarsfeld, Anne Freyer et Jean-Claude Pressac, Paris, éditions du Seuil, 1983.
8. Entretien téléphonique privé avec M. le professeur Robert Faurisson, impressions personnelles recueillies après la rédaction du récit de son affaire et après lecture de tous les textes de sa plume que j'ai pu trouver.
9. Lettre de M. Robert Faurisson à M. Michel Favre en vue de son incarcération.
10. Lettre de M. Robert Faurisson à Ernst Nolte.
11. M. Robert Faurisson à René Rémond.
12. Un texte que m'envoie M. Faurisson sur sa dernière victoire à la Cour.
13. *Contre le révisionnisme historique: la loi Fabius alias Gaysot* par Robert Faurisson. Une étude complète de la loi, qui se finit sur des lettres de soutien de Jacques Soustelle, Michel Rachline et d'autres.
14. Documents concernant la dernière condamnation en date de Faurisson.
15. Document NI-9912, le document qui fait dire au Pr. Faurisson que le Zyklon B est inutilisable pour le gazage d'êtres humains.
16. Correspondances électroniques avec Robert Faurisson.

ANNEXE 8

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LE PR. FAURISSON

Conversation téléphonique avec M. Robert Faurisson, le 30 décembre 2001 à 18 heures.

Plus j'ai avancé dans mon travail et plus j'ai rencontré de témoignages et de thèses contradictoires. Il se dit et s'écrit des choses sur le Pr. Faurisson qui en font non seulement un personnage ignoble mais en plus un imbécile, un cinglé. A en croire François Brigneau, Robert Faurisson est un homme d'une intelligence remarquable. A en croire l'interview de Michel Folco, il a même un petit côté sympathique. En revanche, à écouter Vidal-Nacquet ou Fraser, c'est un ancien agitateur néonazi qui donne la nausée.

Un simple coup de téléphone me donne la chance de juger par moi-même de la personnalité de M. Robert Faurisson. Espérant ne pas trop le déranger, je me procure ses coordonnées via le Minitel avant de l'appeler, dans l'espoir secret d'obtenir une copie de son *Mémoire*, introuvable et à Lyon, et à Grenoble.

J'ai eu le plaisir de tomber sur une personne tout à fait courtoise, qui a eu non seulement l'amabilité d'affronter mon ignorance sur les sujets qu'il évoquait de manière très précise, mais aussi celle de me communiquer par e-mail un grand nombre de ses propres textes¹.

Au téléphone, M. Faurisson me fait noter certains noms et dates capitaux au reste de mon travail. Il prend le temps d'épeler les noms, de préciser, de fournir le détail qui en amène un autre. Il s'attarde sur son procès et sur le cas de Me Chotard. Il cite avec la précision de Brigneau quand il le faut. Il ne me demande rien, il se contente de faire le récit, intéressé mais objectif, de tout ce qu'il a vécu. C'est la deuxième fois que nous nous parlons au téléphone, il sait que je m'intéresse au scandale avec Chomsky plutôt qu'à son oeuvre révisionniste.

Quand nous en venons finalement à parler du Zyklon B, M. Faurisson reprend point par point l'analyse chimique du phénomène qu'il a déjà rédigé². S'il se permet d'aborder le sujet, c'est parce que je viens de lui expliquer mon attachement au côté *scientifique* de mon travail, ce côté qui m'évite de prendre part au débat révisionniste lui-même.

D'ailleurs M. Faurisson me le précise: «Vous prenez des risques, là,» me dit-il en sentant que j'ai un peu poussé mes recherches à Lyon et ailleurs.

Finalement, et ce sont mes dernières notes, il s'intéresse à mon approche du révisionnisme par l'affaire avec Chomsky d'abord, par les tribunaux ensuite. Il m'explique pourquoi il croit dans le bon ordre de ce plan: selon lui, de fil en aiguille, ce plan révèle «la persécution d'un tas de gens», à Lyon II, à Lyon III, ailleurs...

Nous nous quittons poliment, M. Faurisson est loin d'être une bête sauvage. En revanche il me demande si mon correcteur est juif; je n'en sais rien, M. Faurisson...

¹ Certains de ces textes figurent en annexe.

² cf. *Gas Chambers Are Physically Inconceivable*, annexe n°1.